

Paris, le 16 avril 2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 2024 : BILAN, EVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

Élection du nouveau bureau : Sophie Decaudin et Bruno Sanvoisin deviennent co-présidents

L'Assemblée Générale du SYNAP s'est tenue le mercredi 26 mars 2025. Avec l'arrivée d'une co-présidence par Sophie Decaudin et Bruno Sanvoisin, le lancement de la base de données MATRIS et une série d'initiatives structurantes, le SYNAP affirme en 2025 sa volonté d'accompagner activement l'évolution des pratiques et des enjeux des relations médias.

CHANGEMENTS FUTURS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale du SYNAP a débuté par le discours de la présidente, Frédérique Pusey, qui a annoncé passer la main. Après ses 18 années de présidence, elle restera impliquée auprès du SYNAP, en qualité de Vice-présidente et en charge de la délégation régionale Occitanie-Ouest. Elle laisse sa place à une co-présidence assurée par **Sophie Decaudin** et **Bruno Sanvoisin**.



Sophie Decaudin, directrice générale et cofondatrice de Bpr France, agence de communication créée en 2010 avec Judith Martin-Tardivat et Hicham Chemaoui, possède plus de 30 ans d'expérience en relations presse et communication, dont 15 passés dans des agences britanniques. Diplômée de l'EFAP Management, elle a acquis une expertise pointue en communication BtoB, en particulier dans les secteurs technologiques et techniques. Passionnée par les environnements complexes et les enjeux internationaux, elle a conçu des programmes RP à dimension « globale ». Sous sa direction, Bpr France est passée d'une agence RP à un cabinet de conseil en stratégie média et contenus.

En parallèle, elle est active depuis 2010 au sein du SYNAP – Syndicat National des professionnels des Relations Médias, engagée pour la défense et la promotion de son métier. Elle participe à une réflexion continue sur les pratiques et l'évolution des relations presse et des relations médias. En mars 2025, elle en est devenue la co-présidente avec son confrère Bruno Sanvoisin.

Bruno Sanvoisin est le fondateur et gérant de BS Conseil & Communication, agence lyonnaise créée en 2009. Diplômé de l'ECS Paris, il possède plus de 25 ans d'expérience en relations presse et communication, dont 15 au sein d'agences britanniques, où il a acquis une expertise en communication BtoB, notamment dans les secteurs technologiques et techniques. Son agence accompagne des clients issus de secteurs variés (high-tech, loisirs, développement durable, distribution, institutionnel...) en développant des stratégies RP sur mesure. Elle intervient également auprès des médias audiovisuels et propose des prestations de coaching RP, telles que le médiatraining et la formation, intégrées à sa vision du conseil en communication. Parallèlement à son activité en agence, il intervient en tant qu'enseignant en Master 2 « Manager de la communication stratégique et digitale » à SUP de Com Lyon.

En parallèle, il est actif depuis 2015 au sein du SYNAP – Syndicat National des professionnels des Relations Médias, engagé pour la défense et la promotion de son métier. Il participe à une réflexion continue sur les pratiques et l'évolution des relations presse et des relations médias. En mars 2025, il en est devenu, avec sa consœur Sophie Decaudin, le co-président.

Lors de cette assemblée générale, **Catherine Amsterdam**, fondatrice de l'agence Amsterdam Communication spécialisée dans l'univers de la maison et du jardin, a également rejoint le conseil d'administration.

2024 : UNE ANNEE D'ENGAGEMENT ET D'ACTIONS

Tout au long de cette année 2024, le SYNAP a organisé plusieurs événements, notamment **sept e-café**s, format permettant aux adhérents du syndicat de rencontrer en distanciel des journalistes influents et d'échanger avec sur leurs pratiques et sur la relation entre attachés de presse et journalistes.

Six ateliers dédiés aux bonnes pratiques et aux évolutions métier, notamment sur l'IA, les relations internationales et la gestion des conflits ont également eu lieu. Deux des ateliers se sont déroulés en partenariat avec Data Observer et Auximedia.

Enfin, le SYNAP a réalisé deux webinaires sur [deux études](#) pour dresser un état de lieux de la profession. La première, réalisée entre février et mars 2024, présentait l'évolution des relations entre les journalistes et les attachés de presse. La seconde, menée entre avril et mai 2024, portait sur les pratiques tarifaires des professionnels des relations presse en France.

MATRIS, LA MISE EN ROUTE

L'année 2024 a été l'aboutissement d'un très long chantier : la finalisation et le lancement de la base de données MATRIS et de sa plateforme de diffusion. Rappelons que MATRIS est la nouvelle base française de contacts médias/journalistes, conforme au RGPD et coconstruite par Augure (qui porte le projet technique et commercial), le SYNAP et le SCRP (qui apportent leur expertise métier).

Le partenaire du syndicat, Augure, a mobilisé ses équipes afin de densifier la base qui compte désormais plus de 35 000 contacts médias, catégorisés sur plus de 21 000 médias en France (presse écrite, presse online, TV, radio, podcasts...). Le syndicat continuera à travailler auprès d'Augure pour faire évoluer MATRIS en temps réel.

Le SYNAP a aussi négocié pour ses adhérents des tarifs plus qu'attractifs puisqu'ils peuvent bénéficier d'une réduction d'environ 30 % (en fonction du nombre d'utilisateurs).

Les adhérents ont également la possibilité, en les demandant auprès du SYNAP, d'accéder à d'autres tarifs préférentiels, notamment pour : CFC, Pickanews, TagAday et Auximedia.

DELEGATIONS REGIONALES EN PLEIN ESSOR

En 2024, le SYNAP a renforcé ses délégations régionales (AURA, Grand Ouest, Grand Est, Occitanie, Bourgogne Franche Comté, Hauts-de-France), en dynamisant le réseau professionnel local. Le pourcentage d'adhésion en régions reste maintenu à 50% du nombre total de ses membres.

Le souhait de créer une délégation Ouest avait également été émis lors de l'assemblée générale de 2024. Cette délégation a été créée et a régulièrement progressé en effectifs au long de l'année, passant d'une adhérente à onze.

UN SYNDICAT TOURNE VERS L'EXTERIEUR

Depuis plusieurs années, le SYNAP est membre de la **Filière communication**. En 2024, le SYNAP a été présent aux principales réunions de celle-ci et a assisté aux 6 réunions plénières et à l'AG qui se sont

tenues au Ministère de l'Économie et des Finances. Parmi les événements et travaux saillants de 2024, on notera : la première Semaine de la communication visant à mieux faire connaître les métiers de la communication ; les Prix Nymphéas de la communication à impact positif ; la restitution des résultats de l'étude sur l'impact de la communication publicitaire sur l'économie ; les lignes de conduite pour des consultations plus responsables et attractives.

Cette année le SYNAP a également renforcé ses relations avec d'autres organismes, **notamment les écoles**. Des partenariats tangibles ont notamment été établis avec : **SUP'DE COM** (École de tous les métiers de la communication), l'**EFAP** (École des nouveaux métiers de la communication), l'**Université Rennes 2** et l'**Université Paris Nanterre**.

Les principales actions partagées sont :

- L'invitation des étudiants et/ou jeunes alumnis aux e-Cafés et potentiellement à certaines autres actions au cours de l'année ;
- L'envoi de la newsletter aux interlocuteurs dans les écoles. Le SYNAP propose aussi à ses partenaires de publier tour à tour un texte d'actualité de leur choix dans cette newsletter.
- L'organisation d'interventions sous la forme de conférences, master classes ou autres. Depuis la rentrée scolaire 2024, 3 ont déjà eu lieu réunissant une cinquantaine de participants à chaque fois. D'autres interventions sont déjà programmées pour 2025.

La **38^{ème} édition du Grand Prix des Relations Médias** a aussi été lancée cette année, en partenariat avec le SYNAP. Cet événement emblématique, organisé par l'**Association nationale des communicants**, met à l'honneur les initiatives les plus audacieuses et impactantes du secteur de la communication. Il se tiendra le 15 mai prochain, réunissant les acteurs du secteur pour récompenser les meilleures initiatives en relations presse.

BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025

Co-Présidents :

- **Sophie Decaudin**, agence BPR France (Paris)
- **Bruno Sanvoisin**, agence BS Conseil & Communication (Lyon)
Délégué régional Auvergne-Rhône-Alpes

Trésorière :

- **Véronique Desmazure**, consultante RP (Nuits-Saint-Georges)
Déléguée régionale Bourgogne Franche-Comté

Secrétaire Générale :

- **Karine Baudoin**, agence Résonance (Montpellier)
Déléguée régionale Occitanie-Est-PACA

Vice-Présidents :

- **Frédérique Pusey**, consultante communication RP et communication de crise (Toulouse)
Déléguée régionale Occitanie-Ouest
- **Jean-Paul Amary**, consultant RP, coach, expert de justice honoraire (Paris)

Administrateurs :

- **Sylvie Le Roux**, agence Pressentiel (Le Mans)
Déléguée régionale Grand Ouest
- **Jérémy Lotz**, agence Noiizy (Strasbourg)
Délégué régional Grand-Est
- **Véronique Martin**, agence Presstance (Chantilly)
Déléguée régionale Hauts-de-France

- **Béatrice Martini**, agence Béatrice Martini RP (Paris)
- **Frédérique Vigezzi**, agence Médiatiser.TV (Paris)
- **Catherine Amsterdam**, agence Amsterdam Communication (Nantes)

A propos du SYNAP

Créé en 1960, le SYNAP est le Syndicat national des professionnels des relations médias. Présent dans toute la France, il est l'un des organismes de promotion et de défense de ces professions qui représentent sur notre territoire quelque 20 000 personnes. Cette représentativité le qualifie pour engager toutes négociations auprès des pouvoirs publics, signer des conventions collectives et délivrer des labels professionnels. Le SYNAP regroupe des professionnels indépendants ou salariés, en entreprise, en agence ou en collectivité, soucieux du respect des usages et des règles de la profession définis par les codes d'éthique et de déontologie d'Athènes et Lisbonne, mais aussi par le code professionnel français des relations publiques et l'arrêté ministériel du 23 octobre 1964. Il anime une réflexion permanente sur les pratiques et l'évolution des métiers qu'il représente. Ses adhérents bénéficient d'avantages exclusifs ainsi que de tous les accompagnements et outils nécessaires à l'exercice de leur métier. Ils sont détenteurs d'une carte d'attaché de presse certifiant de leur professionnalisme.

Contact Presse : **Bruno Sanvoisin**

bruno@bs-communication.com Tél. +33 (0)6 82 52 62 39